

Pour diffusion immédiate
CNW code 01



Rayonnement régional de l'égalité entre les femmes et les hommes

**UNE ENTENTE DE 260 000 \$ POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS
DE VIE DES FEMMES DE LA RÉGION DE LA MONTÉRÉGIE EST**

Montérégie Est, le 12 juin 2008 – La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, madame Christine St-Pierre et la vice-présidente de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Montérégie Est, madame Susie Dubois, la direction régionale du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ainsi que leurs partenaires du milieu ont procédé aujourd'hui au dévoilement de l'entente administrative sur le développement régional et les femmes de la Montérégie Est.

Cette entente représente un investissement global de 260 000 \$. Ainsi, la CRÉ injectera 154 000 \$ et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 106 000 \$.

D'une durée de deux ans, l'entente devrait permettre, outre le soutien à l'entrepreneuriat féminin et l'augmentation du nombre de femmes dans le milieu municipal, la mise en place de mesures d'intégration sociale pour les femmes immigrantes, la diversification des choix professionnels des femmes et le soutien de celles-ci à l'accès à la propriété agricole.

« La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la gouvernance locale et régionale constitue l'un des objectifs les plus fondamentaux de la politique *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* et du plan d'action qui l'accompagne. Nous venons ici de faire une belle démonstration de régionalisation de la politique. On s'assure ainsi de retombées significatives dans la région de la Montérégie Est », a indiqué la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Christine St-Pierre.

Pour sa part, la vice-présidente de la CRE a insisté sur le travail de concertation qui a permis d'élaborer l'entente ainsi que sur la contribution des femmes au développement de la région : « Je tiens à féliciter les organismes partenaires de l'entente pour tout le travail accompli dans le but de parvenir à un meilleur équilibre entre les femmes et les hommes dans les instances décisionnelles de notre territoire. Il ne fait aucun doute que l'ensemble de la région tire de grands bénéfices, tant sociaux qu'économiques de cette entente » a conclu madame Susie Dubois.

L'entente correspond à deux des orientations de la politique *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*. l'égalité économique et la participation des femmes aux instances décisionnelles.

Voir aussi le nouveau site Web du Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, à l'adresse www.scf.gouv.qc.ca.



Les partenaires de l'entente :

Martha Ortiz, coordonatrice, Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie(TCGFM),

Brigitte Collin, Présidente du Réseau des élues municipales de la Montérégie Est (REMME),

Guylaine Maltais, co-présidente, Comité Femmes et développement et Fonds IDÉE

Susie Dubois, Conférence régionale des élus de la Montérégie Est (CRÉ)

Diane Dupré, directrice par intérim du MCCCCF Montérégie

Marie-Christine Rouleau, responsable des communications, CLD du Haut-Richelieu

Claire Turgeon, conseillère à l'Orienthèque du Bas-Richelieu

– 30 –

Sources :

Valérie Rodrigue
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture, des
Communications et de la Condition
féminine
Tél. 418 380-2310

Information :

Alexina Bouchard
Conseillère en communication
Ministère de la Culture, des
Communications et de la Condition
féminine
Tél. 418 380-2363, poste 7226

Joëlle Jetté
Conseillère en communication
CRÉ Montérégie Est
450-446-6491 poste 2414